

Office fédéral des routes  
Division Réseaux routiers  
Domaine Planification des réseaux  
3003 Berne

Région morgienne, le 26 juillet 2013

**Arrêté fédéral concernant le deuxième programme d'élimination des goulets d'étranglement du réseau des routes nationales et l'allocation des moyens financiers nécessaires**  
**Rapport OFROU destiné à la consultation - 10.4.2013**

---

Mesdames, Messieurs,

En réponse à la consultation sur l'objet cité en titre, nous vous faisons part de notre prise de position, structurée selon votre questionnaire.

**1 - Approuvez-vous les grandes lignes du projet ?**

En tant que *collectif* issu de la population des communes directement concernées, nous nous limiterons à nous exprimer sur les éléments liés à l'éventuelle autoroute de contournement de Morges.

Sur cet objet, nous soulignons un décalage profond entre l'avis de la population et ce qui est exprimé dans le rapport fédéral destiné à la consultation.

Comment peut-on écrire (pages 4 et 37) que la mesure «complément de réseau dans la région Lausanne/Morges» est «en principe incontestée», alors que c'est exactement l'inverse que l'on observe dans la région concernée ?

Pour preuve le fait que *deux collectifs d'opposition* ont été créés et que de très nombreux avis négatifs sont régulièrement exprimés par la population dans la presse et ailleurs, ou encore par le biais de pétitions. Dans les conseils communaux, la mesure est généralement très mal reçue également. Enfin, il faut rappeler que plusieurs exécutifs communaux ont exprimé, publiquement ou non, leur très vive préoccupation voire leur opposition déterminée.

**2 – Approuvez-vous la proposition de répartition dans les modules 1-4 ?**

Nous approuvons les mesures concernant les phases 1-2 du "Goulet d'étranglement de Crissier".

Nous désapprouvons le déplacement du projet "Villars-Ste-Croix – Cossonay" du module 4 vers le module 3, lequel est partiellement motivé par l'éventuel contournement de Morges (p 51).

### **3 – Que pensez-vous de l'intention du Conseil fédéral de débloquer des moyens supplémentaires pour le module 3 ?**

Nous y sommes défavorables. Il est bien plus urgent et efficace de mettre en œuvre les mesures complémentaires décrites à la page 38 du rapport (utilisation des bandes d'arrêt d'urgence, réduction de la vitesse maximale, etc.), ainsi que les mesures en faveur des transports en commun, de la mobilité douce, etc.

### **4 – Souhaitez-vous faire d'autres remarques concernant le projet de consultation ?**

Nos remarques concernent l'éventuelle nouvelle liaison entre Morges et Villars-Ste-Croix. Elles portent plus particulièrement sur les pages 38 et 50-52 du rapport.

#### **L'autoroute de contournement de Morges n'est pas nécessaire**

- Engager plus de 3 milliards pour le seul contournement de Morges, long d'une douzaine de kilomètres, est clairement disproportionné.
- Dimensionner les infrastructures pour les seules heures de pointe est un non-sens.
- Ajouter un nouvel élément de réseau ne résoudra rien et provoquera de nouveaux bouchons ailleurs, aux entrées des villes notamment.

Nous soutenons sans réserve le message de la page 8, qui donne «priorité à des alternatives efficaces plutôt qu'à de nouvelles infrastructures».

Avant d'étendre le réseau autoroutier, il conviendrait donc en toute logique de mettre en œuvre avec détermination les mesures destinées à mieux gérer les capacités disponibles (p 38) et à contenir la hausse du trafic, notamment:

- réduction de la vitesse maximale
- interdictions de dépasser pour les poids lourds
- utilisation accrue des BAU → *la BAU Morges-Ecublens atteste de l'efficacité de la mesure*
- information des usagers en temps réel sur la situation du trafic
- régulation de l'accès aux routes nationales
- encouragement au télétravail
- horaires de travail plus flexibles
- développement volontariste des transports en commun et de la mobilité douce
- encouragement au covoiturage → *par exemple des pistes prioritaires pour les véhicules ayant au minimum trois personnes à bord*

S'agissant de l'étude d'opportunité sur le contournement de Morges, *elle devrait par définition comporter plusieurs alternatives.*

Elle occulte en particulier les mesures de modération du trafic, notoirement moins coûteuses qu'une nouvelle autoroute. Elle est de plus limitée à un périmètre d'étude trop restreint excluant notamment le secteur problématique d'Etoy-Aubonne, ce qui l'invalide dès le départ. A l'appui de cette incohérence, les propos des pages 51-52 parlant déjà d'élargissement des tronçons "Villars-Ste-Croix – Cossonay" et "Aubonne – Morges".

## Le grand contournement de Morges aurait des impacts négatifs majeurs

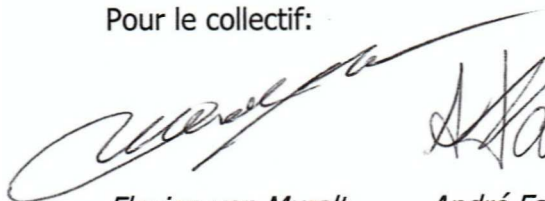
Il est choquant de constater que le tracé et la structure tels que définis par l'Ofrou (p 51), ainsi que le présent rapport fédéral

- **occultent** les nuisances très importantes que l'unique proposition soumise engendrerait à la population touchée (env. 25'000 habitants),
- **ignorent** les exigences les plus élémentaires (autoroute entièrement enterrée, pas de piqûre intermédiaire),
- **sous-estiment** les impacts sur la nature et le paysage, puisque seule la traversée de la Venoge est mentionnée, mais pas du tout le franchissement des rivières de la Morges et du Boiron (avec leurs cordons boisés), ni le coteau des Abbesses,
- **sacrifient** de nombreuses terres agricoles en contradiction avec la révision de la LAT votée récemment,
- **condamnent** une région entière à une deuxième balafre pour réparer « l'erreur historique » de la traversée de Morges, ville dont la coupure est antérieure à l'autoroute actuelle et qui subsistera avec les voies CFF, la RDU, voire le maintien de l'autoroute actuelle. Aujourd'hui, Morges souffre d'ailleurs bien davantage de son trafic urbain que de l'autoroute.

Nous attendons de la Confédération et de la classe politique en général:

- qu'elles écoutent et reconnaissent enfin les préoccupations des citoyens directement concernés par la création d'un nouvel élément de réseau dans la région Lausanne-Morges,
- qu'elles réalisent que ce projet est très loin de faire l'unanimité dans la région,
- qu'elles communiquent, régulièrement et en toute transparence, sur l'avancement de ce projet, par exemple en organisant des séances publiques d'information ouvertes à toute la population.

Pour le collectif:



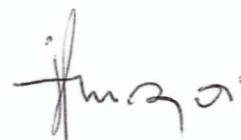
Flavien von Muralt  
Morges



André Faist  
Tolochenaz



Thierry Blanc  
Lully



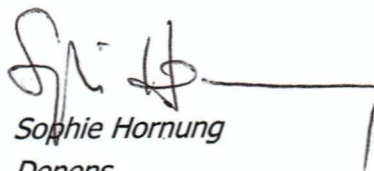
Jean-Frédéric Mayor  
Chigny



Pierre Baumann  
Bremlens



Michel Vincent  
Vufflens-le-Château



Sophie Hornung  
Denens



Marine Dikötter  
Lonay